Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023

ID: 089-248900938-20230321-FIN_2023_31-DE

N°FIN/2023/31

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 mars 2023	Nombre de conseillers
		communautaires
Date d'affichage de la	16 mars 2023	Effectif légal : 49
convocation :		En exercice : 49
		Présents : 39
		Votants : 49

Séance du 21 mars 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-et-un mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINE, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
M. Éric APFFEL, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Guy BOURRAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Kévin AUGÉ

Objet: Attribution d'une subvention à l'ADIL- Année 2023.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023

ID: 089-248900938-20230321-FIN_2023_31-DE

FIN/2023/31	Conseil communautaire du
	21 mars 2023

Objet: Attribution d'une subvention à l'ADIL- Année 2023.

VU les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien, et notamment sa compétence « habitat »,

VU le courrier adressé par l'ADIL 89 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne) relatif à sa demande de subvention en date du 17 janvier 2023,

CONSIDÉRANT que l'ADIL 89 apporte son expertise sur les questions juridiques, fiscales, financières et techniques liées au logement et à l'habitat auprès des particuliers, des élus et des services de la collectivité,

CONSIDÉRANT que l'ADIL 89 assure des permanences décentralisées sur l'ensemble du département. Elle est notamment présente sur notre territoire à la Maison de l'Habitat du Jovinien et à Saint Julien du Sault.

CONSIDÉRANT que pour maintenir la qualité de son service, l'ADIL 89 sollicite une subvention pour 2023, au minimum à 0,15 €/habitant/an,

VU la commission des finances et la conférence des Maires du lundi 13 mars 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour: 49 Contre: 0 Abstention: 0

ACCEPTE le versement d'une subvention, soit 0.15 €/habitant/an), soit la somme de 3 247.80 € (0.15 € x 21 652 habitants – population INSEE 2022), pour l'année 2023,

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier.

